



NAO: La négociation des salaires pour les nuls



Première rencontre avec la direction de la Fnac autour des Négociations Annuelles Obligatoires, et première déconvenue.

L'explication sera mathématique, si on peut dire, **tant la simplicité s'impose.**

La direction nous annonce que pour 2019, l'enveloppe à se partager sera de 718 000 € et nous sommes 2990 salariés.

Un petit calcul facile et cela revient à environ **240 € par an** et par salarié donc à **20€ mensuels** sur 12 mois ou 18,45 € si on compte sur 13 mois.

Ne partez pas encore, c'est pas fini, l'inflation prévue est de 1,5% pour 2019, ce qui ramené à un salaire brut moyen de 1500 € représente une érosion du pouvoir d'achat de 22,5 € mensuels.

Pas besoin d'explications supplémentaires, sauf rappeler que le résultat est en hausse, que l'échelle des salaires (ratio entre le + petit et le +grand) a de quoi effrayer.

La Fnac pourvoyeuse de « gilets jaunes » en devenir.

Pour ce qui est du REC qui est du salaire, et devrait faire l'objet de la négociation, il est prévu une «présentation» à l'automne, ce qui ne sent pas trop la négociation.

